



#### AVEC LE SOUTIEN DE LA COMPI

# Les séminaires marques de Boufflers

Conférence en ligne

Inscription gratuite

## Matinées des 15, 17 & 19 mars 2021

Lundi 15 mars 2021 ...... Journée française

Mercredi 17 mars 2021 ...... Journée européenne

Vendredi 19 mars 2021 ..... Journée internationale



\_lexbase



#### JOURNÉE FRANÇAISE

#### MATINÉE DU LUNDI 15 MARS 2021 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR **MATTHIEU DHENNE**

Avocat au Barreau de Paris (Cabinet Ipsilon) – Président de l'Institut Stanislas de Boufflers Chargé d'enseignement à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas – Docteur en droit

9h30	Propos introductifs
	Monsieur Matthieu DHENNE
	Président de l'Institut Stanislas de Boufflers
9h40	Petit florilège des décisions françaises post Paquet Marques
	Madame Pascale TRÉFIGNY
	Professeure des Facultés de Droit, Université Grenoble Alpes, CUERPI.
10h00	La procédure en annulation et déchéance devant l'INPI – Bilan de la première année d'activité
	Monsieur Laurent MULATIER
	Responsable du service du contentieux, Direction juridique et financière, INPI.
10h20	Conséquences procédurales des nouvelles compétences de l'INPI
	Monsieur Julien CANLORBE
	Avocat à la Cour (Cabinet Momentum Avocats), Docteur en droit.
10h40	Jurisprudences récentes de la Cour de cassation en droit des marques
	Madame Sophie DARBOIS
	Conseillère à la Chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation.
11h00	Débat

#### JOURNÉE EUROPÉENNE

#### MATINÉE DU MERCREDI 17 MARS 2021 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR **LAURENT MANDERIEUX**

Professor of Intellectual Property Law – Member of the Directorate Board LL.M. in Law of Internet Technology, Law Department, Bocconi University (Italy)

9ł	า30	Propos introductifs
		Monsieur Laurent MANDERIEUX
		Professor of Intellectual Property Law at the University of Bocconi in Italy.
9h40	140	Évolutions jurisprudentielles récentes sur la question de la protection des marques faibles
		Monsieur Vincent RUZEK  Juriste à l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO). Docteur en dro

oit.

10h00	Jurisprudence récente européenne en matière de respect des droits
	Monsieur Tanguy DE HAAN
	Avocat au Barreau de Bruxelles en Belgique (Cabinet NautaDutilh).
10h20	Les apports de la Directive Marques en Pologne
	Madame Sylwia MAJKOWSKA-SZULC
	Professeure à l'Université de Gdansk, Pologne.
10h40	Les apports de la Directive Marques en Espagne
	Madame Vanessa JIMÉNEZ SERRANÍA
	Professeure à l'Université Ouverte de Catalogne ( <i>Universitat Oberta de Catalunya</i> ), Espagne.
11h00	Débat

### JOURNÉE INTERNATIONALE

#### MATINÉE DU VENDREDI 19 MARS 2021 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME **CAROLINE JOËLLE NWABUEZE**

Professeure affiliée à l'Université d'Afrique du Sud (*University of South Africa*; UNISA) et à l'Université des sciences et des techniques de l'état d'Enugu (*Enugu State University of Science and Technology*; ESUT) au Nigeria

et des techniques de l'état d'Enugu ( <i>Enugu State University of Science and Technology</i> ; ESUT) au Nigeria		
9h30	Propos introductifs   Madame Caroline Joëlle NWABUEZE   Professeure affiliée à l'UNISA (Afrique du Sud) et à l'ESUT (Nigeria).	
9h40	Lutter contre la contrefaçon de marque en Turquie  Madame Esra DUNDAR-LOISEAU  Avocate au Barreau d'Istanbul en Turquie (Cabinet Gide, Loyrette, Nouel Istanbul).	
10h00	Le droit chinois de la lutte douanière contre la contrefaçon de marques    Monsieur Shujie FENG   Professeur de droit à l'Université Tsinghua de Beijing (Chine).	
10h20	La coopération entre les entreprises et les douanes dans la lutte contre la contrefaçon    Monsieur Frédéric BLANC     Conseil en propriété industrielle français et européen (Cabinet Dennemeyer & Associates).	
10h40	Un représentant de l'administration des douanes.	
11h00	Débat	























Ce programme a été composé par un comité scientifique composé de :

Nicolas BINCTIN, Charles de HAAS et Jérôme TASSI.

Les Séminaires Marques de Boufflers sont organisés par un comité technique composé de :

Eliott AMZALLAG, Romain D. BOURDON, Grégoire HADOT-PÉRICARD et Benjamin MOLLET-VIEVILLE.

Inscriptions gratuites avant le **12 mars 2021**.

#### **INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS**

https://www.helloasso.com/associations/institut-stanislas-de-boufflers/evenements/les-seminaires-margues-de-boufflers-2021-1

Ces séminaires sont validés au titre de la formation continue obligatoire des avocats, CPI et magistrats.